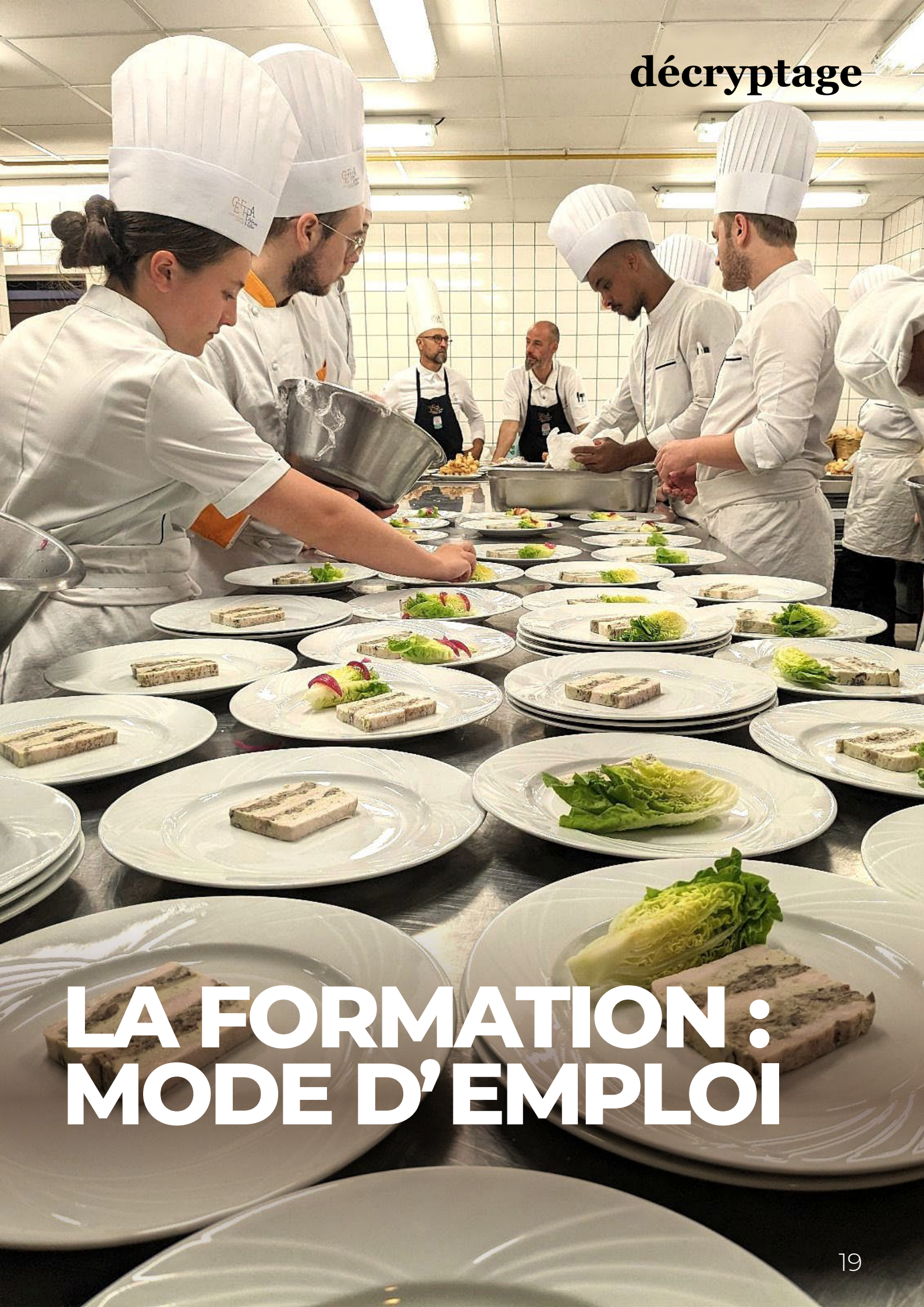




LA FORMATION : MODE D'EMPLOI

Dans un secteur fragilisé par la pénurie de main-d'œuvre, la formation devrait être une planche de salut. Pourtant, entre apprentissage, alternance, formation continue, stages, obligations légales, certifications, promotion des métiers et financements, le parcours ressemble souvent à un labyrinthe administratif. De quoi décourager plus d'un professionnel. L'Umih l'a bien compris et a fait place à la simplicité. Pas de jargon, pas de perte de temps. La règle est claire : un adhérent a une question ? Il s'adresse à son Umih départementale. Si la demande exige une expertise particulière, elle remonte au siège, à la direction Emploi & Formation, qui répond... toujours par le biais de l'échelon local. Un circuit court, pensé pour que chaque professionnel trouve rapidement la réponse dont il a besoin.



Valentin Prudon, président Umih Corrèze et Creuse, patron de l'hôtel-restaurant L'Europa à Maussac (19)

« Le financement fait partie intégrante de l'embauche des apprentis en alternance. »

VALENTIN PRUDON

Les financements en jeu

Moins de formation, c'est une qualité de service qui recule, une attractivité qui baisse et une crise du recrutement qui s'installe durablement. Et pourtant, les prises en charge deviennent incertaines et une même interrogation revient sans cesse : qu'est-ce qui reste finançable ? Peut-on couvrir une formation intra-entreprise ? Quelles perspectives pour 2026 avec la contribution conventionnelle de formation qui ouvre de réelles perspectives de financement de la formation pour nos entreprises (cf. *Éclairage Laurent Barthélémy en page 21*) ? Valentin Prudon, président de l'Umih Corrèze et Creuse, et patron de l'hôtel-restaurant L'Europa à Maussac (19), emploie aujourd'hui quatre apprentis, soit 30 % de son équipe. Pour lui, l'équation est limpide : « *L'apprentissage est l'avenir de notre métier. Le financement fait partie intégrante de l'embauche des apprentis en alternance.* » Un constat partagé par Sébastien Malgras, directeur général du CEFPPA Adrien Zeller à Illkirch-Graffenstaden (67), établissement spécialisé dans la formation des métiers de

l'hôtellerie-restauration : « Nous accueillons près de 800 apprentis cette année. Or, le financement d'un CAP Cuisine, qui

Umih Formation

Umih Formation a formé plus de 500 000 professionnels de l'hôtellerie-restauration depuis sa création en 2002. Elle s'est imposée comme l'organisme de formation n°1 de la branche professionnelle HCR. Umih Formation dispose d'un maillage territorial unique : 27 centres en régions, 112 lieux de formations en France hexagonale et en outre-mer, 500 formateurs indépendants experts dans leur domaine, 5 000 formations dispensées en 2023 pour 35 000 stagiaires formés. En plus de ses formations incontournables telles que le **permis d'exploitation** et l'**hygiène alimentaire**, la gamme de formations, proposée par Umih Formation, est large avec plus de 90 programmes enrichis et actualisés chaque année. Chaque établissement, du café rural à la grande brasserie urbaine, du restaurant familial à l'établissement étoilé, de l'hôtelier indépendant au palace, du bar à ambiance musicale à la discothèque, y trouvera une réponse adaptée à ses besoins.

✚ Pour en savoir plus, 0 800 700 701

www.umihformation.fr

contact@umihformation.fr



concentre nos plus gros effectifs, est passé de 8 500 à 5 600 euros par élève en trois ans. Pour une formation aussi exigeante en matière d'œuvres et en équipements pédagogiques, ce niveau de financement n'est plus soutenable. Une revalorisation rapide est indispensable pour garantir la qualité de la formation. »

Au-delà du financement, la reconnaissance professionnelle reste un enjeu majeur.

La certification joue ici un rôle clé : titres délivrés par la branche HCR via CERTIDEV, diplômes de l'Éducation nationale. Ces qualifications assurent une inscription automatique dans la grille de classification de la convention collective HCR et une valorisation salariale. Mais pour les professionnels, les questions demeurent : quelle est la différence réelle entre un titre de branche et un diplôme ? Où trouver les centres de formation adaptés ?

L'attractivité des métiers, priorité absolue

« Séduire les jeunes générations est devenu vital pour notre secteur. L'enjeu prioritaire reste l'attractivité. Les rémunérations des apprentis ont été revalorisées par la profession : il faut le rappeler et le mettre en avant ! De notre côté, nous avons engagé des investissements structurants pour moderniser notre CFA, avec de nouveaux équipements et de nouveaux espaces de formation. C'est un signal fort : la profession met les moyens pour préparer l'avenir », insiste Sébastien Malgras. Un engagement que partage Valentin Prudon, qui rappelle cependant que l'effort doit être collectif. « Les centres de formation doivent ajuster leurs programmes pour coller au plus près de la réalité de la vie d'un établissement. Mais les entreprises aussi ont une responsabilité : valoriser leurs métiers, les rendre attractifs, donner envie aux jeunes de s'y projeter. Car au-delà des



Sébastien Malgras, directeur général du CEFPPA Adrien Zeller à Illkirch-Graffenstaden (67)

compétences techniques, c'est l'image même de la profession qui est en jeu. Offrir de bonnes conditions d'accueil, accompagner les apprentis, transmettre une passion : voilà autant de leviers pour redonner du souffle à la filière. Nous avons, collectivement, un rôle clé à jouer », conclut-il.

AKTO

AKTO assume un conseil de proximité à destination des TPME de la branche HCR et prend en charge certaines actions de formation : plan de développement des compétences des entreprises de moins de 50 salariés, contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, etc. Les professionnels s'interrogent parfois sur le calcul du coût du contrat d'apprentissage : ils peuvent alors consulter, si besoin avec l'aide de leur Umih départementale, le simulateur de coût contrat d'apprentissage qui est accessible sur site Internet d'AKO en cliquant [ici](#). Pour toute question sur la prise en charge d'une formation, y compris le contrat d'apprentissage, vous pouvez solliciter AKTO en renseignant le formulaire de contact en ligne ([accessible ici](#)) ou par téléphone en composant le 01 88 13 10 00.



« Dans notre secteur, l'insertion et l'ascension sociale restent une réalité. C'est un atout précieux qu'il nous faut absolument préserver. »

LAURENT BARTHÉLÉMY

Éclairage avec Laurent Barthélémy

Président national Umih saisonniers, vice-président d'Akto

La formation est-elle un enjeu stratégique pour les métiers de l'hôtellerie-restauration ?

Le secteur fait face à une équation délicate : un million d'actifs, un besoin annuel de 100 000 nouveaux professionnels qualifiés... mais seulement 50 000 formés arrivent chaque année sur le marché. En clair, la moitié des besoins n'est pas couverte. Face à cette pénurie, la branche doit intensifier ses efforts pour former de nouveaux salariés, alors même que les budgets publics consacrés à la formation sont en baisse. Surtout que dans nos métiers, la

diversité des activités permet à chacun de construire son parcours personnel et professionnel. Nous avons d'ailleurs revu les grilles de classification des certifications afin de pouvoir repositionner les salariés en fonctions de leur certification. Dans notre secteur, l'insertion et l'ascension sociale restent une réalité. C'est un atout précieux qu'il nous faut absolument préserver.

Nous sommes prêts à recruter et à former : encore faut-il que les conditions d'accès à la formation soient réunies pour tous.

Quel regard l'Umih porte-t-elle sur la politique actuelle de financement de la formation professionnelle ?

Face à la réduction des moyens dédiés à la formation professionnelle, l'Umih a fait un choix audacieux et visionnaire en décidant d'augmenter les ressources disponibles par le biais d'une contribution conventionnelle formation. Fruit d'un combat de plus de

« La formation n'est pas une dépense mais un investissement stratégique pour la compétitivité du secteur. »

LAURENT BARTHÉLÉMY

4 ans, cet accord démontre la volonté partagée des partenaires sociaux de promouvoir un paritarisme de gestion responsable. Le montant de cette contribution conventionnelle, est évolutif les trois premières années passant de 0,2% la première année, à 0,35% la deuxième, puis à 0,50% à partir de la troisième année. Cet effort collectif vise à améliorer la formation continue, et à revaloriser les emplois et métiers grâce à un investissement significatif dans l'information, l'orientation et la VAE. Son objectif est bien de renforcer l'attractivité du secteur tout en veillant à améliorer la qualification du personnel et permettre de véritables évolutions professionnelles. La commission formation œuvre en ce sens au quotidien. La contribution conventionnelle formation sera effective dès le 1^{er} janvier 2026 et les financements seront disponibles dès le début d'année pour l'ensemble des entreprises.

Une information à destination des adhérents sera envoyée dans les prochaines semaines.

Quelles sont les attentes de l'UMIH vis-à-vis des pouvoirs publics pour mieux soutenir les établissements dans leurs efforts de formation ?

Nous devons d'abord compter sur nous-mêmes et sur l'ambition que nous portons à nos métiers. L'UMIH, syndicat majoritaire de la profession, agit pour l'intérêt général et fait entendre sa voix dans les débats. La preuve : depuis le 1^{er} août, les apprentis du secteur CHR bénéficient officiellement d'une revalorisation de leur rémunération. Une victoire syndicale, mais surtout un pas concret pour l'avenir. Car nous en sommes convaincus : renforcer la compétence de nos apprentis et l'attractivité de nos métiers passe aussi par cette reconnaissance.

Quelle stratégie pour demain ?

Pour l'UMIH, l'objectif est clair : garder des aides attractives pour l'apprentissage, assurer une enveloppe stable pour la formation continue dans l'ensemble des entreprises quelque soit leur taille, simplifier les démarches pour les TPE... et surtout rappeler sans relâche que la formation n'est pas une dépense mais un investissement stratégique pour la compétitivité du secteur. La formation n'est pas une option, c'est la condition même de survie de nos métiers.